



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2022
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-sixième session

14-25 mars 2022

Point 3 de l'ordre du jour

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée
générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre
les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »**

Table ronde ministérielle sur le thème « Moyens d'expression et d'action des femmes : bonnes pratiques devant permettre de parvenir à la participation pleine, égale et effective des femmes à la prise de décisions dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe »

Résumé de la présidence

1. Les 14 et 15 mars 2022, la Commission de la condition de la femme a organisé une table ronde ministérielle sur le thème « Moyens d'expression et d'action des femmes : bonnes pratiques devant permettre de parvenir à la participation pleine, égale et effective des femmes à la prise de décisions dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe », dans le cadre du thème prioritaire « Réalisation de l'égalité des genres et avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe ». Les participantes et participants y ont échangé des données d'expérience, des enseignements et des bonnes pratiques, en mettant l'accent sur les mesures prises pour promouvoir les moyens d'expression et d'action des femmes ainsi que leur participation, y compris à des postes de responsabilité, dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe et dans les organes de décision.

2. Le premier jour, le Ministre letton des affaires sociales, Gatis Eglītis, et la Vice-Ministre sud-africaine des forêts et de l'environnement, Makhotso Magdeline Sotyu, ont présidé la table ronde et fait des observations liminaires. La Directrice exécutive adjointe chargée du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des



partenariats stratégiques de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Åsa Regnér, a résumé les grandes idées. Étaient présents des ministres et des responsables de haut niveau de 22 États Membres. Le deuxième jour, la Ministre argentine des femmes, du genre et de la diversité, Elizabeth Gómez Alcorta, a présidé la table ronde, à laquelle ont participé des ministres et des responsables de haut niveau de 22 États Membres et d'un État observateur, et formulé des observations liminaires. La Secrétaire exécutive du Fonds d'équipement des Nations Unies, Preeti Sinha, a conclu les échanges.

Nécessité d'intégrer les questions de genre dans les politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe

3. Des ministres ont souligné que les inégalités de genre et les changements climatiques étaient deux des plus grands obstacles à surmonter pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 et qu'il était essentiel de prendre en compte les questions de genre et de mobiliser la volonté politique de toutes les parties prenantes.

4. Des ministres ont reconnu que les changements climatiques et les catastrophes n'avaient pas les mêmes conséquences pour les femmes que les hommes, et que les femmes étaient généralement les premières touchées tout en étant les plus susceptibles de militer pour le changement et d'être aux avant-postes de la gestion des risques de catastrophe. Des intervenantes et intervenants ont souligné que ces effets différenciés selon le genre étaient liés à la discrimination structurelle, qui empêchait les femmes de s'exprimer et d'agir. C'est pourquoi il fallait s'attaquer aux causes profondes des inégalités et permettre aux femmes de s'exprimer et d'agir si on voulait intégrer les questions de genre dans les politiques et programmes relatifs aux changements climatiques, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe. Des intervenantes et intervenants ont également indiqué qu'il importait de sensibiliser le public à l'action et au rôle mobilisateur des femmes dans ce domaine.

5. Des intervenantes et intervenants ont souligné que les changements climatiques et les catastrophes écologiques exacerbaient les inégalités existantes, notamment les normes sociales négatives, les stéréotypes de genre et les attitudes discriminatoires, et que ces inégalités avaient une incidence sur la participation des femmes à la prise de décision en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans tous les secteurs.

6. Des ministres ont appelé l'attention sur les stratégies mises en place aux niveaux local, national et international pour intégrer les questions de genre dans les plans et politiques relatifs à l'énergie, à l'environnement, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, à l'émancipation économique, à l'agriculture et à la réduction des risques de catastrophe et notamment sur les mesures prises pour répondre aux besoins des femmes les plus vulnérables, en particulier de celles qui vivent dans les zones rurales ou qui subissent des formes multiples et croisées de discrimination. Des intervenantes et intervenants ont souligné qu'il importait de renforcer la participation locale et communautaire à l'élaboration des politiques et des programmes, de collaborer avec les organisations de femmes relevant de la société civile et avec les jeunes et de tirer parti des savoirs locaux et autochtones. Des intervenantes et intervenants ont mentionné des plans d'action et des stratégies élaborés au niveau national dans le contexte des changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe, dont certains mentionnaient expressément la présence de femmes aux postes de responsabilité. Au niveau international, des participantes et participants ont réaffirmé leur engagement en

faveur de la coopération multilatérale et leur appui à l'Accord de Paris et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

7. Des intervenantes et intervenants ont souligné qu'il importait de répondre aux besoins spécifiques des femmes dans différents contextes, puisque celles-ci ne formaient pas un groupe homogène, et de prendre en compte les questions de genre et de diversité s'agissant des groupes victimes de formes multiples et croisées de discrimination. Des ministres ont reconnu que les femmes vivant en milieu rural étaient touchées de manière disproportionnée par les sécheresses, l'évolution des régimes pluviométriques, les mauvaises récoltes et les infrastructures endommagées. Des participantes et participants se sont déclarés conscients de la situation critique dans laquelle se trouvaient les femmes et les filles des petits États insulaires en développement.

8. Des intervenantes et intervenants ont souligné les enseignements tirés de la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en matière de renforcement de la résilience sociale, sont convenus que les progrès accomplis étaient insuffisants et ont renouvelé leur engagement financier afin de parer aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement et aux risques de catastrophe.

Mesures visant à promouvoir la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, aux discussions et à la prise de décisions concernant les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe

9. Des ministres ont rendu compte des progrès réalisés dans des domaines tels que la participation accrue des femmes aux élections et la représentation des femmes au Parlement, dans les ministères régaliens et aux postes de responsabilité dans le secteur privé. Ils ont constaté que les mesures prises pour que les femmes participent pleinement, utilement et sur un pied d'égalité à la prise de décision n'en étaient qu'à leurs débuts et que le grand public n'avait que peu conscience des points de convergence entre les changements climatiques et les questions d'égalité des genres. Des ministres ont insisté sur le fait que les droits humains des femmes devaient figurer au premier plan de toute discussion dans ce domaine.

10. Des ministres ont fourni des exemples illustrant comment les femmes pouvaient être prises en compte dans le discours sur les changements climatiques, et plusieurs d'entre eux ont souligné qu'il fallait contrer les propos selon lesquels les femmes ne seraient que les victimes ou l'objet des politiques relatives aux changements climatiques et faire en sorte, dans la recherche de solutions, que les femmes soient considérées comme actrices de ces politiques. Des intervenantes et intervenants ont noté que les connaissances et l'expérience des femmes autochtones étaient essentielles pour faire face aux changements climatiques. Des participantes et participants ont également indiqué qu'il fallait inclure les femmes dès le début des activités de planification et des dispositifs d'alerte rapide.

11. Des intervenantes et intervenants ont mentionné des stratégies visant à influencer les politiques relatives au climat en augmentant le nombre de femmes à la tête d'institutions scientifiques et en facilitant l'accès des femmes et des filles aux filières d'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques et de l'informatique.

12. Des intervenantes et intervenants ont dit que, pour favoriser la participation des femmes, en particulier des jeunes femmes, à la vie politique et leur représentation à des postes de responsabilité, il fallait que les organisations de la société civile, les organisations locales et les organisations de femmes autochtones participent pleinement aux structures de gestion des changements climatiques et de l'environnement, afin que les femmes bénéficient, dans des conditions d'égalité, des

initiatives d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Ils ont reconnu que les défenseurs et défenseuses des droits des femmes et les femmes actives dans l'espace public étaient davantage exposés à la violence et au harcèlement.

13. Des ministres ont souligné que favoriser la présence de femmes à des postes de responsabilité dans le secteur privé était un objectif crucial dans le contexte des changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe, et certains ont souligné l'importance des mesures temporaires spéciales et de l'action positive à cette fin.

Pratiques optimales pour promouvoir l'émancipation économique des femmes dans le contexte des changements climatiques

14. Des participantes et participants ont souligné qu'il fallait donner aux femmes les moyens de se faire une place sur le marché du travail, notamment en réduisant les discriminations, pour leur permettre de participer pleinement et effectivement à la vie économique et ainsi de gagner en résilience face aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes.

15. Des ministres ont reconnu l'importance critique de la question de l'accès équitable des femmes aux ressources, notamment à la terre, à l'eau et à l'éducation ; en effet, les moyens de subsistance de nombreuses femmes en dépendaient, et sans un accès équitable à ces ressources, la capacité d'adaptation et le pouvoir de décision des femmes s'en trouvaient affaiblis.

16. Des intervenantes et intervenants ont souligné qu'il fallait remédier au fait que les femmes assumaient une part disproportionnée des soins et travaux domestiques et communautaires non rémunérés et ont constaté que l'écart entre hommes et femmes dans ce domaine s'était encore creusé pendant la pandémie de COVID-19. Des ministres ont mis en avant des pratiques optimales permettant de faire face à ce déséquilibre, notamment la mise à disposition de crèches, de garderies et d'établissements d'enseignement préprimaire.

17. Des ministres ont détaillé des pratiques visant à promouvoir la capacité des femmes à s'adapter aux changements climatiques, comme l'agriculture résiliente, et ont mis l'accent sur les programmes ciblant les femmes vivant en milieu rural. Ils ont souligné que la transition vers une économie durable devrait créer des débouchés dont les femmes pourraient bénéficier et présenté diverses initiatives telles que la mise en place de labels d'égalité pour les entreprises et le soutien à l'entrepreneuriat.

Convergence entre les questions de paix et de sécurité et les moyens d'expression et d'action des femmes dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe

18. Des ministres ont exprimé leur soutien et leur solidarité à l'égard des Ukrainiennes, qui se retrouvaient au cœur d'une crise humanitaire dramatique et subissaient violences et discrimination mais faisaient preuve d'une détermination sans faille. Les intervenantes et intervenants ont souligné les liens entre la paix, la sécurité et les droits humains et l'interdépendance des différentes crises, y compris les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, et indiqué que celles-ci avaient toutes un effet disproportionné sur les femmes et les filles.